

N° étudiant: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° INE: |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(Ces numéros figurent sur votre certificat de scolarité – attestation de droits payés)

Nom Nom d'épouse
(de naissance pour les femmes mariées)

Prénom date de naissance |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Téléphone |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

MOTIF DU REMBOURSEMENT :

- Étudiant.e boursier.e du CROUS
- Personnel administratif Lyon2 (sauf enseignants vacataires)
- Avis favorable de la commission d'exonération du
- Autres (à préciser et à justifier)

PIECES A JOINDRE AU PRESENT FORMULAIRE :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom (l'étudiant doit être titulaire du compte. Sinon joindre un courrier autorisant un tiers à percevoir le remboursement)
- Personnel administratif Lyon 2 : copie de votre/vos contrat(s) de travail pour l'année en cours
- La notification de bourse Campus France

Information : le délai de traitement de la demande de remboursement des frais d'inscriptions est de 2 à 5 mois.

Date de la demande : |_|_|_|_|_|_|_| 201 |_|_|

Signature de l'étudiant. e
Précédée de la mention «lu et approuvé »

DECISION :

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2
N'AUTORISE PAS LE REMBOURSEMENT :

A déjà bénéficié du statut de boursier au titre de l'année en cours

Autre motif :

Lyon, le
Signature de la Présidente :

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2
**AUTORISE LE REMBOURSEMENT DE LA SOMME DE
EUROS**

Lyon, le
Signature de la Présidente :

